



## PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTALONNIER DE CHEVAL QUÉBEC

Le **Programme de reconnaissance de l'étalonni**er a été créé en 2020. Ce programme prévoit la diffusion de la liste des étalonniers reconnus sur le site et occasionnellement dans d'autres médias de Cheval Québec.

Démarche pour s'inscrire au Programme de reconnaissance de l'étalonnier de Cheval Québec :

1. **S'engager** à respecter le Code d'éthique de l'étalonnier en remplissant le formulaire de déclaration de l'étalonnier ;
2. **Adhérer** à Cheval Québec ;
3. **Fournir** au minimum au moins une copie d'un certificat d'enregistrement d'un poulain / pouliche sur lequel apparaît le nom de l'étalon ou une preuve\* que l'étalon a sailli une jument, et ce, à chaque 3 ans.

\* La preuve peut être entre autres : un rapport annuel des saillies de l'étalon pour un registre donné, une copie de contrat de saillie ou une confirmation courriel signée du propriétaire d'une jument saillie par l'étalon.

### CODE D'ÉTHIQUE

1. Faire de la reproduction seulement avec des animaux reproducteurs matures sexuellement et exempts de déformations ou de tares et défauts héréditaires ;
2. Respecter toutes les exigences du *Code de pratiques des équidés* (NFACC 2013).
3. Respecter les règlements en matière d'élevage et d'enregistrement du ou des registres de race avec lesquels, il fait affaire ;
4. Conseiller consciencieusement et de manière complète et non équivoque les personnes intéressées par une saillie d'un étalon de l'étalonnier ;
5. Respecter chaque entente prise avec un client ;
6. Maintenir à jour le carnet de santé de chaque étalon pour lequel des saillies sont offertes sur le marché en indiquant les dates et produits administrés tels vaccins, vermifuges et médicaments. L'étalonnier doit également s'assurer que ses étalons n'ont aucune maladie transmissible sexuellement ;
7. Avoir le souci de se maintenir informé sur les nouveautés et nouvelles pratiques concernant l'élevage de chevaux et la reproduction ;
8. Faire respecter par l'ensemble de son personnel le code d'éthique de l'étalonnier.
9. Utiliser de l'équipement propre, adapté et sécuritaire
10. Manipuler de façon sécuritaire l'étalon, la jument et son poulain lorsque présent afin de minimiser les risques de blessure ;
11. Choisir la méthode de reproduction la mieux adaptée à la situation.

#### L'étalonnier reconnu par Cheval Québec s'engage à respecter les obligations suivantes :

1. Donner accès à ses dossiers d'étalonnier aux représentants de la Cheval Québec lors des visites ;
2. Fournir à chaque éleveur les documents nécessaires pour l'enregistrement du poulain / pouliche à venir et en conserver une copie dans ses dossiers ;
3. Utiliser un contrat en bonne et due forme pour chaque vente de saillie et en conserver une copie signée par le ou les éleveurs dans ses dossiers.



## PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTALONNIER DE CHEVAL QUÉBEC

### ENGAGEMENT

Je \_\_\_\_\_, membre de Cheval Québec no. \_\_\_\_\_,

représentant du ou des propriétaires de l'étalon (inscrire le nom enregistré): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

enregistré au registre (inscrire le nom du registre): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ,  
m'engage à respecter le code d'éthique et à remplir les obligations relatives au Programme de reconnaissance de l'étalonniér de Cheval Québec.

Nom de la ferme: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Site Internet: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

No. téléphone: \_\_\_\_\_ Cellulaire: \_\_\_\_\_

Signature de l'étalonniér: \_\_\_\_\_

Fait le \_\_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ de l'année 20 \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

La reconnaissance accordée à l'étalonniér qui s'engage à respecter le code d'éthique de l'étalonniér ne comporte pas d'autres frais que celui de l'adhésion à Cheval Québec.



**CHEVAL QUÉBEC**  
**Vanessa Noël**  
**7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7**  
Tél.: 514 252-3053 | Sans frais: 1 866 575-0515, poste 3492  
Courriel: [vnoel@cheval.quebec](mailto:vnoel@cheval.quebec)